

Sarlat, le 28 mars 2024

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024/2025 à Sarlat seront closes le 12 avril

Les parents souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) dans une école publique de Sarlat sont invités à remplir le dossier d'inscription avant le 12 avril 2024.

Sont concernés :

- les enfants nés en 2021, entrant en petite section
- les enfants changeant d'école : entrée en CP (école Jules Ferry et école La Canéda), déménagement...

Les enfants nés en début d'année 2022 peuvent faire l'objet d'une demande d'inscription en toute petite section. Toutefois, l'inscription en toute petite section n'étant pas obligatoire, ces enfants ne sont pas prioritaires et leur inscription dépendra des effectifs et du projet de l'école.

Où et comment ?

Le dossier unique d'inscription est téléchargeable sur le site de la mairie de Sarlat :

<https://www.sarlat.fr/la-scolarité/> ou à retirer à l'accueil de la Mairie ou de la Direction de l'éducation.

Il est à retourner **avant le 12 avril 2024**, complété, signé, et accompagné des pièces justificatives indiquées dans le dossier :

- par mail à : service.scolaire@sarlat.fr
- par courrier à l'adresse suivante :

Mairie de Sarlat
Direction de l'éducation
Place de la Liberté
CS 80210
24206 Sarlat-La Canéda

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de l'éducation au 05 53 31 53 40.